

Cahiers LandArc 2018 - N° 27

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Exotisme et privilège dans une tombe
du début du XIX^e siècle à Nancy
(Meurthe-et-Moselle)



LandArc

ARCHÉOLOGIE
RECHERCHE
COMMUNICATION

Exotisme et privilège dans une tombe féminine du début du XIX^e siècle du cimetière des Trois-Maisons à Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Cécile Pillard⁽¹⁾ & Jean Soulat⁽²⁾
avec la collaboration de Caroline Solazzo⁽³⁾

Mots-clés:

Nancy, cimetière, tombe, peigne, écaille de tortue, prothèse dentaire, XIX^e siècle.

Keywords:

Nancy, cemetery, grave, comb, tortoiseshell, dental prosthesis, 19th century.

Résumé:

La fouille de la tombe 97 du cimetière des Trois-Maisons à Nancy (Meurthe-et-Moselle) et dirigée par l'Inrap, a livré deux objets particuliers encore en place. Il s'agit d'un peigne de coiffe en écaille de tortue marine retrouvé derrière le crâne et d'une prothèse dentaire en argent localisée sur les dents. Datée du début du XIX^e siècle, la défunte inhumée dans cette tombe présente, par ces deux éléments, les témoins distinctifs de son appartenance à l'élite locale. Les recherches comparatives et les analyses archéométriques ont permis de mettre en lumière que ce type d'accessoires n'était pas rare tout en étant symptomatique d'une période entre la fin du XVIII^e et le premier tiers du XIX^e siècle où le soin du corps et de l'apparence étaient importants, entre exotisme et privilège.

Abstract:

The excavation of the grave 97 of the Trois-Maisons cemetery in Nancy (Meurthe-et-Moselle) and directed by Inrap, has delivered two particular objects still in place. This is a tortoiseshell comb found behind the skull and a dental prosthesis in silver located on the teeth. Dating from the beginning of the 19th century, the deceased buried in this grave presents, by these two elements, the distinctive witnesses of its belonging to the local elite. Comparative research and archeometric analysis have highlighted that this type of accessories was not uncommon while being symptomatic of a period between the end of the 18th and the first third of the 19th century when the care of the body and appearance were important, between exoticism and privilege.

(1) Inrap Grand Est.

(2) Ingénieur d'études, Laboratoire LandArc, UMR 6273 CRAHAM.

(3) Smithsonian Museum Conservation Institute, Washington, USA.

CONTEXTE DE DECOUVERTE

En 2010, la fouille archéologique du cimetière paroissial des Trois-Maisons à Nancy (Meurthe-et-Moselle) (**Fig. 1**) a permis de mettre au jour un peu plus de 300 tombes, dont un tiers contenait du mobilier (objets religieux, parure, etc.).

La tombe qui retient aujourd'hui notre attention est celle d'une femme inhumée lors de la dernière phase d'utilisation du cimetière. Elle portait sur elle deux objets rares : un peigne en écaille de tortue et une prothèse dentaire en argent. Des analyses sur le peigne ont été effectuées aux Etats-Unis, dans le cadre de recherches sur l'artisanat de l'écaille des tortues marines. Seuls quelques exemplaires sont à présent arrivés jusqu'à nous. Les découvertes de prothèses dentaires sont encore plus rares. Outre le caractère exceptionnel de ces deux objets, cette tombe illustre le passage de la sépulture en linceul à la sépulture habillée et l'importance de la dernière apparence du défunt.

Le cimetière des Trois-Maisons

En 1732, le duc de Lorraine et de Bar François III porte concession à la ville de Nancy d'un terrain afin d'y établir un nouveau cimetière⁽⁴⁾. Situé à l'extérieur des fortifications de la ville, il fut un des premiers grands cimetières modernes de la ville conforme aux nouvelles règles naissantes, notamment en matière d'hygiène. «Le cimetière hors les murs», ainsi qu'il est nommé dans les registres paroissiaux, est destiné à recevoir les défunts des paroisses de Notre-Dame et Saint-Epvre, composant toutes deux la Vieille-Ville de Nancy (**Fig. 2 et 3**), qui étaient jusqu'alors inhumés en plein cœur de la ville, dans le cimetière situé autour de l'église et prieuré Notre-Dame.



Fig. 1 – Localisation du site (Inrap).

(4) A.D.D.M, DD 43.

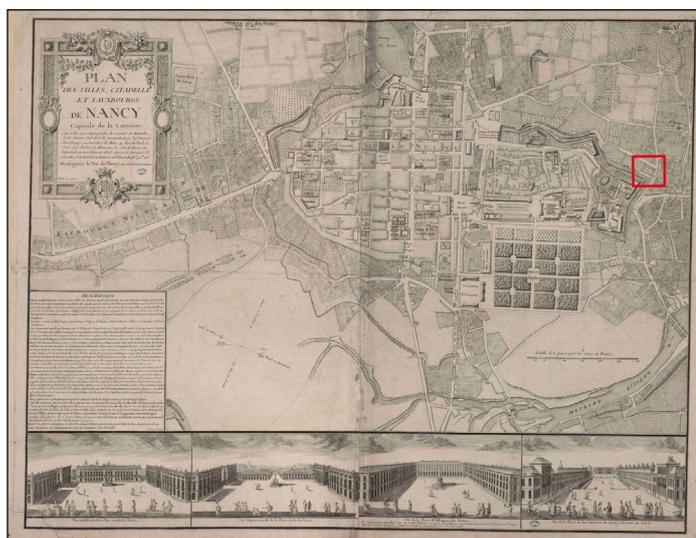


Fig. 2 – Plan des villes, citadelle et faubourgs de Nancy capitale de la Lorraine / Moithey (1778) (Archives Municipales de Nancy - 1 Fi 1509). Le carré rouge correspond à la figure 3.

Fig. 3 – Plan des villes, citadelle et faubourgs de Nancy capitale de la Lorraine / Moithey (1778) (Archives Municipales de Nancy - 1 Fi 1509). Détail de l'emplacement du cimetière des Trois-Maisons.

Durant les quarante premières années, le cimetière ne fonctionne que de manière saisonnière. Au cours de la période hivernale, les défunts continuent d'être inhumés dans le cimetière Notre-Dame, à l'intérieur de la ville. Par ailleurs, les inhumations au sein des églises et divers couvents sont encore fort nombreuses malgré un arrêté de la cour souveraine de Lorraine et Barrois édité en 1769⁽⁵⁾ en interdisant l'usage. En 1776, une ordonnance royale réaffirme à l'échelle nationale cette interdiction. À la lecture des registres paroissiaux de la Vieille-Ville de Nancy, il faut attendre les années 1780 pour voir disparaître totalement cette pratique, à l'exception d'un ou deux personnages importants par an. On estime à 30 000 le nombre de défunts accueillis dans ce cimetière au cours de ses 110 années de fonctionnement. Des transformations et agrandissements ponctuent son fonctionnement, jusqu'en 1842. Saturé et gênant l'expansion de la ville dans ce quartier, il est fermé au profit de la création d'un cimetière unique à l'ouest de Nancy, sur le domaine de Préville⁽⁶⁾. Les tombes les plus « importantes » furent translátées et le terrain laissé à l'abandon. En 1871, la construction des imprimeries Berger-Levrault fit définitivement oublier aux nancéiens l'emplacement de cet ancien « champs des morts ».

En 2010, la réhabilitation du quartier a donné lieu à une fouille menée par l'Inrap, sous la responsabilité de Myriam Dohr. En plus de la découverte de vestiges liés à la Citadelle de Nancy, l'opération archéologique a permis de mettre au jour la moitié nord du cimetière des Trois-Maisons dans ses dimensions de 1825. Devant l'ampleur du chantier, un espace de fouille restreint a été déterminé en accord avec le Service Régional de l'Archéologie de Lorraine. 304 sépultures réparties sur cinq niveaux (Fig. 4) ont été dégagées et prélevées, ainsi qu'un vaste ensemble de sépultures dites « de catastrophe » (Fig. 5).



Fig. 4 – Vue du secteur de fouille vers le nord (Inrap).



Fig. 5 – Plan de situation de la zone fouillée (H. Duval, Inrap).

La littérature regorge d'écrits sur l'évolution des mentalités face à la mort à la fin de la période moderne et au début de la période contemporaine. Il reste cependant de nombreuses zones d'ombres quant aux gestes concrets effectués lors de l'enterrement à l'instar de la transition entre l'inhumation en linceul puis en habits.

La très bonne conservation des sépultures induite par le caractère récent du cimetière et les propriétés du terrain, ont permis d'acquérir de très nombreuses informations sur un domaine qui commence tout juste à intéresser l'archéologie. Des matériaux périssables étaient encore présents, comme le bois composant les cercueils, mais également des vestiges de tissu ou de cuir, aux côtés d'éléments plus « traditionnels » en métal, os, ou encore en verre.

(5) A.D.D.M, DD 45.

(6) Aujourd'hui, ce cimetière est également englobé dans la commune de Nancy.

			Sépultures														Totaux		
			Phase 2 (17 individus)				Phase 3 (24 individus)				Phase 4 (28 individus)				Phase 5 (55 individus)				
			Enfant	Femme	Homme	Ind.	Enfant	Femme	Homme	Ind.	Enfant	Femme	Homme	Ind.	Enfant	Femme		Homme	Ind.
			2	6	7	2	3	8	8	5	6	13	7	2	10	19	10	16	124
Catégorie	Type d'objet	Matière																	
Linceul ou habit	Épingles	Alliage cuivreux ou fer étamé	4	2	5	1	4	7	7	1	10	22	12	6	15	40	23	10	169
		Os (1 trou)		2	3			1	3				3				6		18
	Bouton	Os (5 trous)								1								4	5
		Alliage cuivreux			57					2							2	4	65
	Chaussures	Cuir															2		2
	Restes de tissu			X	X	X		X		X			X		X	X	X		11
Parure et objets personnels	Bague	Alliage cuivreux		1				1	2			1			3			8	
	Bracelet	Verre, os et alliage cuivreux		1														1	
		Fer										2						2	
	Collier ou chapelet	Os et fer		1										1	1	1	1	5	
	Filet pour cheveux	Alliage cuivreux	1															1	
	Peigne	Ecaille de tortue													1			1	
	Couteau	Os et fer															1	1	
	Monnaie	Alliage cuivreux							1				1				1	3	
Soin	Obturateur Palatin	Argent											1					1	
	Prothèse dentaire	Argent													1			1	
	Bandage herniaire	Cuir, textile et fer														1		1	
Piété	Chapelet	verre et alliage cuivreux						1				1						2	
		Verre, fer et alliage cuivreux										1						1	
		Verre et fer				1			1						1	1		4	
		Os et alliage cuivreux		1					1								1		3
		Bois et alliage cuivreux							1							1?			1
		Ivoire et alliage cuivreux																2	2
		Avec crucifix				1													1
	Crucifix	Alliage cuivreux												3	2	1	4	10	
Dizainier	Alliage cuivreux - Pâte de verre								1						1?		1	2	
Médaille	Alliage cuivreux	1	1					1	2						1	1	6	13	
Autres	Balle	Plomb			1													1	

Fig. 6 – Inventaire du petit mobilier par phases.

Un tiers des tombes fouillées contenait du petit mobilier. Il s'agit d'éléments de linceul et/ou vestimentaires (épingles, boutons, chaussures, restes de tissu), de parures (bijoux, ornements de coiffure), des objets de piété (chapelets, crucifix, médailles), mais également des objets personnels tel un couteau ou des éléments liés aux soins médicaux (Fig. 6). Si on écarte les épingles, la représentation des sépultures contenant du petit mobilier tombe à seulement 20 %.

Il ne semble pas exister de différence de traitement entre les hommes, les femmes ou encore les enfants. Seules les sépultures de périnataux ne comportent pas d'objet à l'exception d'épingles de linceul⁽⁷⁾.

La proportion d'objets religieux est relativement stable au cours des différentes phases, à l'exception de la quatrième

(1803-1818/1824), durant laquelle ils sont pratiquement inexistants, conséquences de la période révolutionnaire et d'une phase de déchristianisation. La reconquête de l'Église au cours de la Restauration est marquée en Lorraine par l'évêque du diocèse de Nancy, Mgr de Forbin-Janson qui, entre 1824 et 1826, relance les missions et l'aspect « visible » et ostentatoire de la religion en mettant l'accent sur la dévotion de la croix.

(7) Il convient d'être prudent avec le terme d'épingle de linceul. En effet, ces petites attaches en alliage cuivreux ont longtemps été uniquement attribuées à la fermeture du drap mortuaire. Or, sur le site de Berger-Levrault, leur nombre explose dans les sépultures attribuées à la dernière phase du cimetière, c'est-à-dire lorsque les individus sont de plus en plus souvent inhumés en habit. Ainsi, il paraît vraisemblable que ces épingles servaient également à maintenir en place les vêtements et les coiffes.

La sépulture 97

La sépulture 97 est située dans la partie médiane du secteur fouillé (Fig. 5). Elle appartient stratigraphiquement à la dernière phase d'utilisation du cimetière dont la datation est comprise entre 1818/1824 et 1842. Cette période correspond au moment où le cimetière s'agrandit et il est entièrement réaménagé selon les critères définis par le décret impérial de 1804, avec des allées bien dessinées. La tombe est coupée par l'un des murs de l'imprimerie Berger-Levrault.

Indices anthropologiques⁽⁸⁾

La sépulture est de type primaire simple. Elle est orientée est-ouest, avec la tête à l'ouest. L'individu est allongé sur le dos, avec les membres supérieurs en extension le long du corps, dans un cercueil en sapin de forme trapézoïdale (Fig. 7).



Fig. 7 – Vue de la sépulture 97 en cours de fouille (Inrap).

La tombe n'est pas conservée dans son intégralité. Les membres inférieurs ont en effet disparu suite à la construction d'un mur de l'imprimerie. La majeure partie du squelette est très mal conservée. Le colmatage différé du cercueil a engendré une déconnexion partielle du squelette tout en

préservant l'ordre anatomique. Ainsi, le crâne est écrasé, les vertèbres en connexion apparaissent par leur face antérieure. Le thorax est à plat et la clavicle gauche, la seule conservée, est à l'horizontal. Le bassin est ouvert. Aucune pathologie n'a été observée et son sexe n'a pu être déterminé. En revanche, la présence sous son crâne d'un peigne suggère que cet individu, dont l'âge estimé est compris entre 20 et 50 ans, était une femme. En plus de cet élément de coiffure, la défunte portait également une prothèse dentaire en argent.

LE PEIGNE EN ÉCAILLE DE TORTUE MARINE

Description

Il s'agit d'un peigne de coiffe en matière dure d'origine animale destiné à maintenir une coiffe de type chignon ou servant à supporter une perruque plus volumineuse (Fig. 8). Il est très légèrement cintré pour épouser la forme de la tête. De longueur incomplète, ce peigne mesure 78,5 mm de long pour 73,5 mm de haut. Il est muni d'une unique rangée de quatorze dents dont seules sept ont été conservées. Un sobre décor constitué d'une fine applique rainurée orne la partie supérieure du peigne.



Fig. 8 – Peigne en écaille de tortue de la tombe 97 (C. Pillard, Inrap).

Ce peigne a fait l'objet d'une analyse archéométrique (protéomique) par le Dr. Caroline Solazzo et le concours du Smithsonian Museum Conservation Institute dans le cadre du programme de recherche « Connexions transatlantiques »⁽⁹⁾ soutenu par le Laboratoire LandArc, le Groupe de Recherche en Archéométrie de l'Université Laval de Québec (GRAUL)⁽¹⁰⁾ et le Centre Michel de Boüard de l'Université de Caen (CRAHAM UMR 6273)⁽¹¹⁾. Centré sur la recherche exhaustive de l'espèce à laquelle appartenait la matière dure animale utilisée pour façonner le produit fini, l'analyse menée ici a permis d'appuyer l'hypothèse d'un peigne en écaille de tortue marine, matériau souvent confondu avec la corne. Grâce au programme de recherche mis en place depuis 2016, un total de huit échantillons de peignes et d'écailles brutes en provenance de divers sites archéologiques français a pu être effectué⁽¹²⁾. Ils appartiennent tous à la tortue marine imbriquée (*Eretmochelys imbricata*). Sur le cimetière des Trois-Maisons, un second peigne provenant du comblement de la tombe 88 a été retrouvé (Fig. 9). Complet, il a également été analysé et provient de la même espèce.



Fig. 9 – Peigne en écaille de tortue issue du comblement de la tombe 88 (C. Pillard, Inrap).

L'analyse par protéomique du peigne

Les écailles de tortue sont principalement composées de protéines de kératine bêta (absente chez les mammifères) qui s'empilent en feuillets, et d'une portion de protéines de kératine alpha moins rigides. La dureté des carapaces de tortues repose ainsi sur la plus grande proportion de kératines bêta par rapport aux kératines alpha⁽¹³⁾. D'un point de vue expérimental les protéines sont digérées à l'aide d'enzymes pour produire un mélange de peptides qui sont ensuite identifiés par leur rapport masse sur charge (m/z) et leurs séquences en acide aminés. L'identification par espèce s'effectue sur la reconnaissance de peptides uniques ou diagnostiques de l'espèce. Pour les écailles de tortues marines, les variations des séquences de protéines de kératine bêta permettent la caractérisation de peptides uniques à chaque espèce dont la présence ou l'absence dans les échantillons archéologiques indiquent l'espèce d'origine du matériau⁽¹⁴⁾.

L'analyse est systématisée. Un échantillon de 3 à 6 mg a été prélevé et fragmenté en une dizaine de morceaux à l'aide d'une lame de rasoir. Après extraction de la partie soluble dans une solution à pH basique (à base d'urée), et réduction et alkylation des cystéines, l'échantillon est soumis à digestion enzymatique. Les peptides extraits et purifiés sont ensuite analysés par spectrométrie de masse, puis les données traitées avec le programme d'analyse PEAKS 8 (Bioinformatics Solutions Inc.) qui effectue l'identification des spectres de masse en fonction des paramètres d'identification choisis et d'une banque de données qui comprend les protéines et espèces recherchées. Une liste de séquences a ainsi été téléchargée de UniProt (la banque de données de toutes les séquences disponibles publiquement, www.uniprot.org) pour toutes les protéines disponibles à ce jour pour l'ordre des Testudines (ou Chéloniens). Cette banque de données comprend environ 50 000 entrées

(9) Sous la direction de J. Soulat et A. Bonneau.

(10) Sous la direction de R. Auger, professeur d'archéologie historique à l'Université Laval.

(11) Soutenu par L. Bourgeois, professeur d'archéologie médiévale.

(12) Un peigne du cimetière de l'Hôpital Protestant de La Rochelle (Inrap), un peigne de la Cour Napoléon du Grand Louvre à Paris (Musée du Louvre), deux peignes du cimetière de l'Hôtel-Dieu de Lyon (Ville de Lyon), deux peignes du cimetière des Trois-Maisons à Nancy (Inrap), un peigne de Rennes (Évéha), une écaille brute de la Dauphine, épave de La Natière (Musée de Saint-Malo).

(13) Dalla Valle *et al.* 2013.

(14) O'Connor *et al.* 2015, p. 393-417.

pour les Chéloniens mais un nombre limité de séquences de kératine-beta. Pour contrer au manque de séquences, PEAKS est capable d'identifier des variations possibles dans les séquences cherchées ainsi que d'identifier de nouvelles séquences par séquençage *denovo*, de façon à identifier la séquence avec la meilleure probabilité correspondante pour chaque spectre. Suite à l'analyse de cinq espèces de tortues marines - tortue verte (*Chelonia mydas*), tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*), tortue caouanne (*Caretta caretta*), tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*), et tortue de Kemp (*Lepidochelys kempii*) – la banque de donnée publique a été augmentée en interne de séquences *denovo* pour toutes ces espèces (données non-publiées).

Les données sur les peignes archéologiques ont ainsi pu être comparées aux résultats obtenus sur des échantillons de référence de tortues marines, nouvellement obtenus. Parmi les peptides les plus communément identifiés pour les cinq espèces de tortue marine, quatre peptides identifiés dans tous les échantillons archéologiques, notamment ceux de Nancy, appartiennent uniquement à la tortue imbriquée. De plus, au moins 13 autres peptides appartenant à la tortue imbriquée (mais non uniques car présents alternativement dans les tortues caouanne, olivâtre ou de Kemp) et absents de la tortue verte, ont été identifiés dans les échantillons de Nancy, excluant totalement la tortue verte comme espèce d'origine.

Provenance, acheminement et transformation de l'écaille

Plusieurs récits de chroniqueurs français rapportent que les tortues marines sont fortement représentées aux Antilles durant les XVII^e-XVIII^e siècles, en particulier les tortues imbriquées, vertes ou caouannes⁽¹⁵⁾. Les îles Caïmans⁽¹⁶⁾, la Martinique ou la Guadeloupe sont mises en évidence par ces études. Concernant leur exploitation à la période coloniale, ces trois espèces sont les plus ciblées, d'une part en raison de leur nombre important, et d'autre part du fait de leur grande taille qui livre donc plus de matière première. Les tortues imbriquées sont parmi les plus courantes aux Antilles. Étant les plus imposantes, elles ont été les plus exploitées. De ce fait, on peut supposer qu'au cours de la période coloniale l'écaille de tortue manufacturée provient majoritairement de cette espèce. Aux Antilles, la surexploitation est liée à l'augmentation de la population durant la période coloniale répondant ainsi à la demande alimentaire mais également au commerce de l'écaille de tortue⁽¹⁷⁾. À travers les sources écrites, il apparaît très nettement que la tortue marine est

une denrée alimentaire exploitée dans un premier temps en ce sens. Elle sert à nourrir les équipages à bord et les populations de la colonie, libres et serviles. Les carapaces n'étant pas comestibles, elles sont ensuite revendues brutes pour être utilisées dans l'artisanat de l'écaille aux Antilles ou en Métropole⁽¹⁸⁾.

Le commerce de l'écaille de tortue et l'attrait pour ce matériau exotique ont entraîné la mise en place d'un réseau d'approvisionnement qui facilite sa diffusion en Europe. Ce réseau commercial est le même que pour les autres produits de luxe provenant des Antilles (sucre, tabac, etc.). Chaque pays est en étroite relation avec sa colonie ce qui paraît être la façon la plus assurée d'obtenir ces marchandises. Comme l'évoque C. De Rochefort, les îles Caïmans livrent une très grande quantité de tortues caouannes exploitées par les marins⁽¹⁹⁾. Cette colonie anglaise fournissait au cours de la deuxième moitié du XVII^e siècle la cité portuaire voisine de Port-Royal, spécialisée pour ses productions de luxe en écaille de tortue⁽²⁰⁾. En France, il apparaît qu'au XVII^e siècle l'écaille de tortue provient directement de Martinique et de Guadeloupe puisqu'elles offrent une quantité importante de tortues marines⁽²¹⁾ et font l'objet d'échanges entre les autochtones et les Français vivant dans les colonies. Les témoignages de certains missionnaires jésuites vont également dans ce sens comme Pierre Pelleprat⁽²²⁾ ou Jacques Bouton⁽²³⁾. Ce dernier affirme que l'écaille de tortue imbriquée était recherchée en France pour sa transparence et variété de couleurs, matériau idéal pour en faire des peignes, coffrets, cabinets et autres ouvrages. L'analyse de la correspondance envoyée au secrétaire d'État à la marine et aux colonies permet de compléter les sources précédentes⁽²⁴⁾. Plusieurs états de commerce des exportations vers la France au cours du XVIII^e siècle indiquent clairement que la tortue marine appelée « caret » est un produit exotique présent couramment dans les

(15) Rochefort 1658, chap. 21, p. 228-232 ; Du Tertre 1667, vol. 2, p. 227-233 ; Labat 1722, t. 1, chap. 12, p. 99-104.

(16) Rochefort 1658, p. 229-230 ; Smith 2001, p. 51-83.

(17) Chevalier, Lartiges 2001, p. 41.

(18) Rochefort 1658, p. 232.

(19) Rochefort 1658, p. 229-230.

(20) Johnson 2009.

(21) Du Tertre 1667, vol. 2, p. 227-233.

(22) Pelleprat 2009, p. 150.

(23) Pelleprat 2009, p. 75.

(24) Archives nationales de l'Outre-Mer (ANOM), Série C7A (Guadeloupe), C8A-B (Martinique).

cales des navires. Même si ces archives ne précisent pas l'état de conservation de l'écaille, il semble que celle-ci soit débité aux Antilles et empilée dans des tonneaux, gagnant ainsi un maximum de place lors du transport. Il apparaît également clair que la plus-value soit assez importante entre le prix d'achat dans les colonies et le prix de vente en Métropole. Les carapaces de tortue restent une matière première assez commune aux Antilles mais luxueuse en Métropole, du moins entre le XVII^e et la première moitié du XVIII^e siècle. Dans les archives commerciales des ports de la côte Atlantique ou les correspondances entre les colonies et la Métropole, les carapaces ne font pas partie des marchandises officiellement importées. Le réseau d'approvisionnement est secondaire. Il peut être lié à des commandes spécifiques ou privées, à des échanges diplomatiques voire à de la fraude sortant l'écaille du cadre purement commercial, expliquant ainsi une présence minoritaire sur le continent.

À l'arrivée en Métropole, les carapaces ou les feuilles d'écaille peuvent être travaillées. Une fois retirée de la carapace, l'écaille reste courbe. Après extraction, la façon de travailler l'écaille dépend de l'objet qui doit être fabriqué. Ainsi, l'écaille peut servir à produire des accessoires de la vie quotidienne comme des éventails, des bracelets ou des peignes⁽²⁵⁾, mais des éléments d'ornementation divers en particulier pour la marqueterie (ameublement, miroir, boîte, tableau ou livre)⁽²⁶⁾. Pour qu'elle s'adapte plus facilement à l'artisanat, elle est chauffée ou bouilli la rendant ainsi plus malléable. L'écaille est thermoplastique et peut être « mise en forme » après chauffage, devenant selon les besoins, plate. Après séchage, l'écaille regagne en dureté. Cette opération permet de changer la structure interne de l'écaille, à l'origine courbe et qui se compose de fines feuilles ou lamelles superposées. Pour la marqueterie ou l'ornementation, l'écaille plate, donc traitée, est nécessaire pour faciliter son travail. *A contrario*, d'autres objets comme les peignes de coiffe n'ont pas besoin de plaques d'écailles chauffées puisque la courbure d'origine s'adapte parfaitement à ce type d'ustensiles.

LA PROTHESE DENTAIRE EN ARGENT

Petit historique des prothèses dentaires

Dans le domaine de l'archéologie, les découvertes de prothèses dentaires restent relativement rares. Pour la période antique, elles se situent principalement dans le

bassin méditerranéen. À ce jour, la plus ancienne prothèse a été exhumée au début du XX^e siècle, en Egypte, d'une tombe datée de 2500-2400 avant notre ère. Les exemplaires antiques sont constitués de fils d'or enserrant des dents postiches et les reliant à celles encore en place⁽²⁷⁾ (Fig. 10).

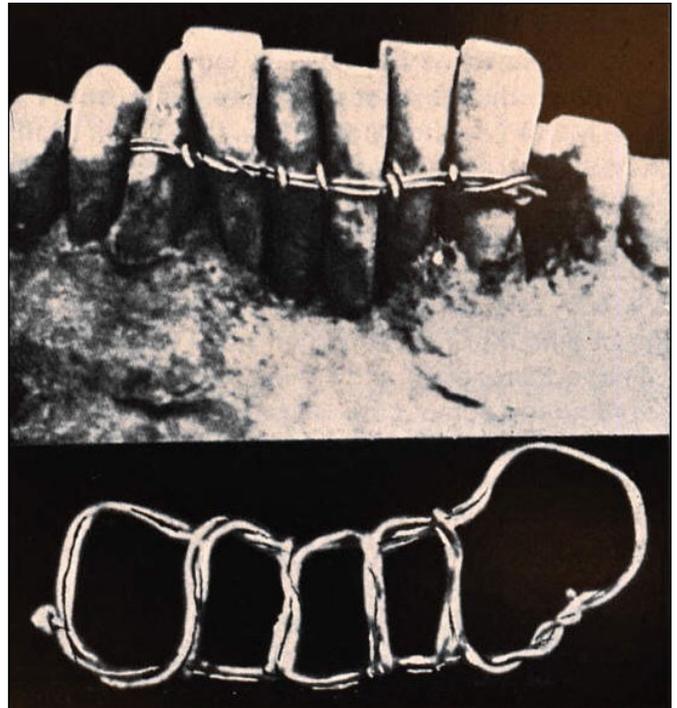


Fig. 10 – Prothèse phénicienne de Weinberger (image BIU Santé, Université de Paris Descartes).

En Europe et plus particulièrement en Gaule, une tombe datée du III^e siècle avant notre ère a livré les restes d'un individu de sexe féminin, portant une dent postiche en fer sur la commune du Chêne (Aube)⁽²⁸⁾. Au Moyen Âge, quelques grands noms réfléchissent au sujet, mais ne révolutionnent pas vraiment les traditions antiques. *Le Serviteur* écrit par Abu Al-Qasim (936-1013) comporte les débuts de l'art dentaire⁽²⁹⁾. Ambroise Paré (1510-1590), célèbre maître-chirurgien, préconise la ligature des dents mobiles avec des fils d'or ou d'argent et invente une prothèse amovible fabriquée à base de fémur de bœuf⁽³⁰⁾. Mais les dentistes n'existent pas et le soin le plus répandu est l'extraction opérée par des barbiers, des prêtres ou encore des charlatans.

(25) Soulat, Solazzo 2016.

(26) Soulat 2016, p. 313-315.

(27) Schneider 2000.

(28) Fouille réalisée en 2009 sous la responsabilité de G. Seguin et J. Kaurin, Inrap.

(29) Bulletin de l'Académie nationale de chirurgie dentaire 2007, p. 108.

(30) Bulletin de l'Académie nationale de chirurgie dentaire 2007, p. 109.

Au XVIII^e siècle, la dentisterie est l'affaire des Maîtres-chirurgiens et des opérateurs qui sont souvent ambulants. En 1728, un ouvrage précurseur *Le chirurgien dentiste ou Traité des dents* est publié par Pierre Fauchard, considéré comme le père de la chirurgie dentaire (Fig. 11). Le résumé de ce livre est contenu dans le sous-titre inscrit sur la page de garde : « ou l'on enseigne le moyen de les entretenir propres et saines, de les embellir, d'en réparer la perte et de remédier à leurs maladies, à celles des gencives et aux accidents qui peuvent survenir aux autres parties voisines des dents ».



Fig. 11 – Portrait de Pierre Fauchard (1679-1761) par J. Lebel vers 1723-1728. Huile sur toile. © Xavier Deltombe (Coll. part.).

Pour pallier à la chute des dents à l'âge adulte, Fauchard met en place les premières transplantations dentaires homoplastiques, reprenant ainsi les études anglo-saxonnes existantes. La pratique du don de dent augmente, les plus pauvres se faisant ainsi extraire leurs dents saines pour les vendre. Cette pratique qui accroît le risque d'infection est abandonnée dès la fin du XVIII^e siècle. Un phénomène similaire se développe entre la fin du XVIII^e et le XIX^e siècle. Il s'agit d'extraire les dents de cadavres dans des caveaux ou sur les champs de bataille dans le but de les implanter sur des prothèses. L'étude de squelettes de soldats morts au combat lors de la bataille de Waterloo (1815) a montré

l'ampleur de cette pratique puisque de nombreuses dents saines ont été arrachées pour être mises sur des prothèses que l'on nomme d'ailleurs « Waterloo teeth »⁽³¹⁾.

En 1770, le Collège Royal de Chirurgie voit le jour à Nancy⁽³²⁾ et délivre un enseignement à la fois pratique et théorique. Les premiers diplômes d'expert dentiste seront délivrés en 1772. Malheureusement, le collège est supprimé à la Révolution. L'art dentaire n'est plus considéré comme une discipline médicale et il suffit d'acheter une patente pour pouvoir exercer, mêlant ainsi les charlatans et toutes les personnes ayant reçu une formation. Quelques années plus tard, des chirurgiens forment une école privée sur Nancy, mais la situation de flou concernant les dentistes persiste. Il faut attendre 1871 et les guerres franco-prussiennes, pour que, suite à l'annexion de l'Alsace-Moselle, la dentisterie trouve sa place à la faculté de Médecine de Nancy.

Description et comparaison

La position primaire de la prothèse est difficile à déterminer avec précision, le crâne étant en très mauvais état (Fig. 12).



Fig. 12 – Détail de la mâchoire dans laquelle on aperçoit la prothèse en argent (Inrap).

(31) <http://www.mola.org.uk/blog/waterloo-teeth-disease-dentures-and-dentistry>

(32) La Lorraine est intégrée à la France depuis 1766.

Toutefois, son emplacement lors de la fouille suggère qu'elle était destinée à remplacer les incisives de la mâchoire supérieure. Celles de la mâchoire inférieure, plus ou moins intactes, appuient cette hypothèse.

La prothèse se présente sous la forme d'une petite plaque en argent, courbée afin d'épouser la forme de la mâchoire (Fig. 13). Elle mesure 24 mm de long, 7 mm de large. Très fine, son épaisseur est inférieure à 0,5 mm. Elle est percée à chaque extrémité, permettant une fixation en la liant aux dents saines grâce à de fins fils d'or ou d'argent (Fig. 14). Les dents de remplacement étaient fixées à l'aide de huit petits clous en argent également, rivetés à la plaque.



Fig. 13 – Prothèse en argent de la sépulture 97 (Cliché L. Mocci, Inrap).



Fig. 14 – Système de fixation en fil d'argent d'un obturateur palatin découvert dans la sépulture 654 du cimetière des Trois-Maisons (début du XIX^e siècle). Le système devait être identique pour la prothèse en argent de la tombe 97 (Cliché L. Mocci, Inrap).

En matière de prothèses dentaires, si quelques modèles existent bel et bien, la standardisation n'est pas de rigueur au cours du XVIII^e siècle et encore au début du XIX^e. Chaque prothèse semble être le fruit de tâtonnements et d'innovations.

L'appareil provenant du cimetière des Trois-Maisons ressemble à celui représenté sur la planche 34 de l'ouvrage de Pierre Fauchard (Fig. 15), qui comporte cette légende : « La figure VIII représente un assemblage de six dents naturelles

postiches attachées et arrangées par le moyen d'une lame d'or, ou d'argent, et enfilées par deux fils voltigeants, pour la mâchoire inférieure, vû par sa partie postérieure »⁽³³⁾.

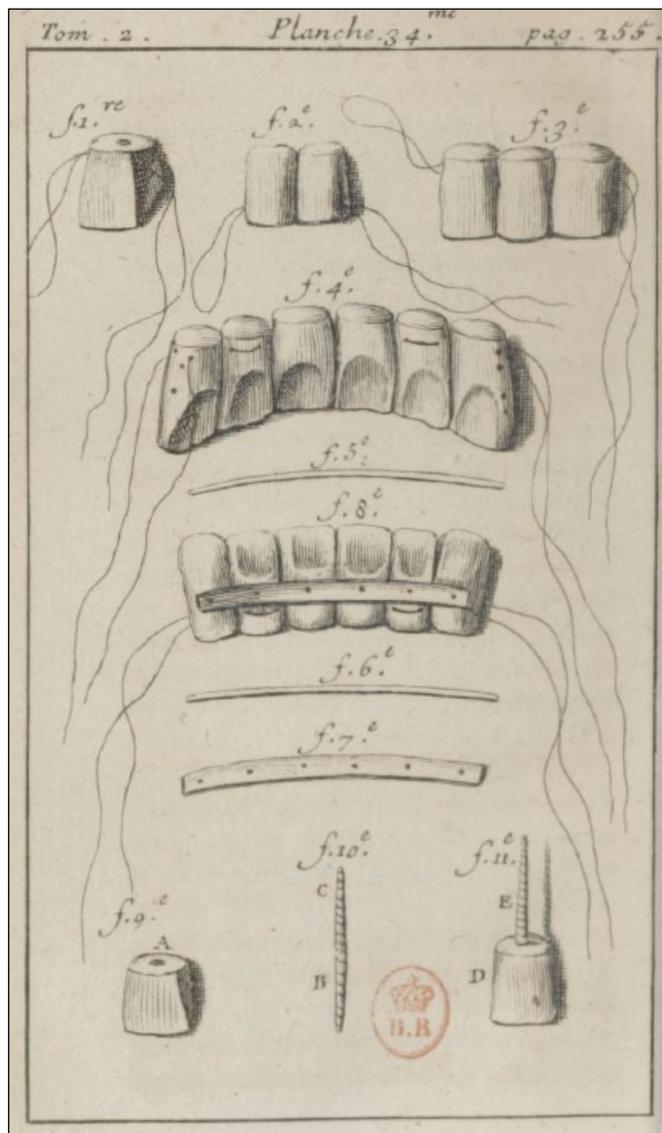


Fig. 15 – Planche extraite de l'ouvrage de Pierre Fauchard (1678-1761) « Le chirurgien dentiste ou traité des dents » publié en 1728.

Les dents postiches pouvaient être des dents humaines prélevées sur des cadavres ou fournies par des « arracheurs de dents », ou être constituées à partir de matière animale⁽³⁴⁾ : dents et ivoire d'hippopotame, dents ou os de patte de bœuf. En ce qui concerne la prothèse de Nancy, une seule dent a pu être considérée comme appartenant au « dentier » en raison de la mauvaise conservation de la tombe. Elle semble d'origine humaine.

(33) Fauchard 1728, p. 256.

(34) Fauchard 1728, p. 215.

Les premières dents en porcelaine sont expérimentées entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle (Fig. 16). Mais il faut attendre la deuxième moitié du XIX^e siècle et la découverte du caoutchouc pour qu'elles soient fabriquées et utilisées de manière industrielle.



Fig. 16 – Prothèse à base métallique munie de tiges supports soudées pour dents en céramique datant du début du XIX^e siècle (© ASPAD, Association de Sauvegarde du patrimoine de l'Art Dentaire).

À titre de comparaison, la fouille récente de l'Hôtel-Dieu de Lyon⁽³⁵⁾ a révélé trois cas de tombes présentant des individus avec des prothèses dentaires. Un dentier en os composé de deux prothèses dentaires, une partie inférieure et supérieure, a été retrouvé dans la tombe 6613, en place au niveau des dents du défunt. Un second cas provenant du défunt de la tombe 6600 peut être évoqué. Il s'agit d'un dentier supérieur constitué de fausses dents (ivoire ou faïence) et de deux vraies dents reliées par un fil d'or qui passe entre les perforations faites sur ces dents. Enfin, un dentier supérieur similaire au précédent a été retrouvé au niveau des dents du défunt de la tombe 6664. À travers ces trois cas, on observe donc deux types de prothèses dentaires : la prothèse en bloc inférieure/supérieure en matière dure animale et la prothèse supérieure associant de fausses dents probablement en ivoire ou en faïence fixées à l'aide d'un fil d'or sur les dents du défunt. Ces trois tombes ont pu être datées de la fin du XVIII^e siècle.

(35) Fouille en 2016 de la Tranche 6 sous la direction de S. Ardouin, Service archéologique de la ville de Lyon. Nous tenons à remercier le service pour nous avoir autorisés à évoquer ces cas inédits dans cet article.

CONCLUSION

La présence du peigne en écaille de tortue marine et de la prothèse dentaire en argent dans la sépulture 97 plaide en faveur de l'appartenance de la défunte à un milieu relativement aisé. La population inhumée au cimetière des Trois-Maisons habite les quartiers de la Vieille-Ville de Nancy, où vivent de nombreux artisans et membres de la haute-bourgeoisie et de la noblesse.

Ils témoignent également des soins apportés à l'apparence du défunt. Si aujourd'hui, cette pratique nous paraît comme étant normale, elle n'est pas encore tout à fait répandue à la fin de la période moderne et au début de la période contemporaine. La transition entre les sépultures en linceul et habillées, montrant le défunt dans ses plus beaux atouts, semble s'étaler sur plusieurs décennies.

À Nancy, les datations du peigne, plutôt typique de la seconde moitié du XVIII^e siècle, et celle de la tombe (1818/1824-1842) rappellent la prudence dont nous devons faire preuve quant à l'utilisation des objets pour dater une structure archéologique. Néanmoins, plusieurs peignes en écailles de tortue ont été datés du premier tiers du XIX^e siècle, comme ceux provenant du cimetière de l'église Bow Baptist de Tower Hamlets à Londres avec trois peignes de coiffe dont un dans la sépulture d'Ann Ross, âgée de 57 ans et inhumée en 1832⁽³⁶⁾. Les analyses biochimiques effectuées permettent de prouver qu'entre le XVIII^e et le début du XIX^e siècle, la même espèce de tortue marine, la tortue imbriquée originaire des Caraïbes, a été utilisée pour la fabrication de ces peignes de coiffe.

La défunte de la sépulture 97 n'est pas le seul individu du cimetière à avoir conservé un appareillage médical. Un homme inhumé dans la tombe 654 portait encore un obturateur palatin et un autre inhumé dans la tombe 171 avait conservé son bandage herniaire. Les dispositifs médicaux tels les prothèses dentaires et les bandages herniaires se démocratisent à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ainsi, les fouilles récentes en archéologie préventive du cimetière de l'Hôpital Protestant de La Rochelle⁽³⁷⁾ et de l'Hôtel-Dieu à Lyon ont permis d'enrichir la connaissance de ces pratiques avec la découverte de plusieurs tombes avec bandage herniaire et prothèses dentaires.

(36) Henderson *et al.* 2013, p. 87.

(37) Fouille de 2009 sous la direction de J.-P. Nibodeau et I. Souquet-Leroy, Inrap.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bulletin de l'Académie nationale de chirurgie dentaire, n°50, Travaux des commissions, 2007, p. 107 à 112.

Chevalier, Lartiges 2001 :

J. Chevalier, A. Lartiges, *Les tortues marines des Antilles. Étude bibliographique*. Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, CNERA Faune d'Outre-Mer, 2001, 59 p.

Dalla et al. 2013 :

I. Dalla Valle, F. Michieili, F. Benato, T. Skobo, L. Alibardi, «Molecular characterization of alpha-keratins in comparison to associated beta-proteins in soft-shelled and hard-shelled turtles produced during the process of epidermal differentiation», *Journal of Experimental Zoology Part B: Molecular and Developmental Evolution*, 320, 7, 2013, p. 428-441.

Dohr 2012 :

M. Dohr, *Du village de Saint-Dizier au cimetière des Trois-Maisons, Nancy, Meurthe-et-Moselle, Ilot Berger Levrault*, Rapport d'opération de fouille archéologique, Inrap Grand Est nord, 2012.

Du Tertre 1667 :

J.-B. du Tertre, *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*, 2 vols, 1667, Paris.

Fauchard 1728 :

P. Fauchard, *Le chirurgien dentiste ou traité des dents*, Paris, 1728.

Henderson et al. 2013 :

M. Henderson, A. Miles, D. Walker, 'He being dead yet speaketh': excavations at three post-medieval burial grounds in Tower Hamlets, east London, 2004-10, Museum of London Monograph Series 64, London, 2013.

Johnson 2009 :

D. F. Johnson, «From the Collection - Combing the Roots of Colonialism: Jamaican Tortoiseshell Combs and Social Status, 1655-1692», *Winterthur Portfolio*, 43, 4, 2009, p. 313-333.

Labat 1722 :

J.-B. Labat, *Nouveau voyage aux Isles d'Amérique*. 6 vols, Paris, Delespine, 1722.

Pelleprat 2009 :

P. Pelleprat, *Relation des missions des pères de la Compagnie de Jésus dans les Îles et dans la Terre-Ferme de l'Amérique méridionale*, texte établi par Réal Ouellet, Edition Critique, Les Presses de l'Université Laval, Québec, Canada, 2009, 350 p.

O'Connor et al. 2015 :

S. O'Connor, C. Solazzo, M. Collins, «Advances in identifying archaeological traces of horn and other keratinous hard tissues», *Studies in Conservation*, 60, 6, 2015, p. 393-417.

Rochefort 1658 :

C. de Rochefort, *Histoire Naturelle et Morale des Isles Antilles d'Amérique*, Chez Arnout Leers, Rotterdam, 1658, 626 p.

Schneider 2000 :

H. Schneider, *La prothèse dentaire dans l'Antiquité*, thèse de chirurgie dentaire, Paris V, 2000.

Smith 2001 :

R. C. Smith, *The Maritime Heritage of the Cayman Islands*, University Press of Florida, Gainesville, 2001, 231 p.

Soulat 2016 :

J. Soulat, «L'artisanat de l'écaille de tortue marine sur le site de la Cour Napoléon, Grand Louvre, Paris (1^{er} Arrondissement) aux XVII^e -XVIII^e siècles : Témoin de l'exotisme des Petites Antilles», *Revue Archéologique d'Île-de-France*, 9, 2016, p. 299-321.

Soulat avec la collab. de Solazzo 2016 :

J. Soulat, avec la collab. C. Solazzo, «Des Caraïbes à la Métropole : Artisanat et commerce des peignes en écaille de tortue marine à l'époque coloniale», *Journal of Caribbean Archaeology*, 16, 2016, 37 p.

En ligne :

https://www.flmnh.ufl.edu/files/8814/6678/0300/JCA_Soulat_final.pdf

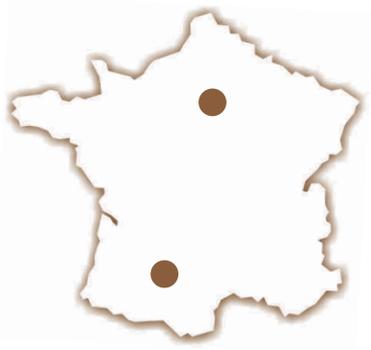
Westphal 2009 :

Westphal A., *Histoire de la faculté de chirurgie dentaire de Nancy : le XIX^e siècle*, Université de Lorraine, Nancy, 2009.

LandArc

Siège social :

1 rue Jean Lary
32500 Fleurance
Tel. 05 62 06 40 26
archeologie@landarc.fr
N° Siret : 523 935 922 00014



Correspondant nord :
7 rue du 11 novembre
77920 Samois-sur-Seine
archeologie@landarc.fr

www.landarc.fr

ISSN 2272-7817

